

L'éloge

par Benoît Conort

« *Madame se meurt ! Madame est morte* »

Bossuet.

Que dire de l'éloge sinon qu'il s'agit d'un exercice parfaitement académique en apparence, et qui, depuis des siècles, perdure puisqu'il s'acharne à rendre hommage, en prose, ou en phrases plus ou moins « prosées », ou cadencées, aux puissants de ce monde, le plus souvent, de quelque milieu que ce soit...

Qu'est-ce que la poésie a à voir avec cela ? Rien, a priori.

Et pourtant !...

Définissons d'abord les termes au cœur de notre tentative de réflexion : il en est plusieurs, qui, d'éloge en général, atteignent l'éloge en particulier, qui, d'insuffisante définition, en viennent à travestir toute définition.

Envisageons d'abord la définition générale, celle qui dit que l'éloge est, selon le Grand Larousse de la Langue Française¹, dans une première acception, « un discours écrit ou prononcé pour porter à l'admiration du public, les mérites de quelqu'un ou de quelque chose. ». Plus spécialement, selon ce dictionnaire, l'éloge est un « discours prononcé au cours de la cérémonie des funérailles, et louant

¹ Grand Larousse de la langue française en six volumes, éd Larousse, Paris, 1972.

les vertus du défunt » (l'éloge funèbre) ou « biographie élogieuse que le secrétaire perpétuel d'une académie ou un membre récipiendaire fait d'un académicien décédé » (éloge académique). Plus banalement, dit-on, le terme désigne surtout, aujourd'hui, une « vive marque d'estime », une « louange décernée à quelqu'un ».

L'évolution contemporaine du mot souligne la mise à l'écart de la mort au bénéfice du vivant. Et plus encore si l'on considère l'étymologie du mot :

« Éloge est un emprunt assez tardif au latin classique « *elogium* » : « épitaphe » « courte formule », « clause d'un testament », lui-même emprunté au grec « *elegeion* » (« distique élégiaque ») avec attraction de « *logos* » et de « *eloqui* » (parler) ; « *elogium* » par rapprochement avec le grec « *eulogia* », « belles paroles, beau langage », d'où « éloge », a gardé ce dernier sens en bas latin, parfois sous la forme « *euploïdie* », d'où en français classique « euloge » (1611) »².

On le voit, le recours à l'étymologie inscrit bien l'éloge comme relevant, à l'origine, d'abord du funèbre. Mais il faut aussi noter, d'emblée, que l'éloge est loin, du moins l'éloge courant, de la forme traditionnelle de l'épitaphe, laquelle se doit en général d'être courte (les nécessités matérielles ici jouent, au mieux une stèle ; l'épitaphe est bref là où l'éloge est long d'autant plus long que la personne louée, et / ou déplorée, apparaît de plus haute stature sociale).

Cela dit, l'éloge n'est pas un genre déterminé quant à la forme. Certes, il renvoie au « discours », (et même si le discours n'est pas une forme) mais de manière générale. On peut relever, également, qu'il

² A. Rey, Dictionnaire historique de la langue française, éd Robert, Paris, 1992.

participe d'un « rite social » puisqu'il semble relever plutôt d'une prestation « orale » produite lors d'une cérémonie publique (d'enterrement dans le cadre spécifiquement funèbre, mais d'intronisation, aussi et au contraire, dans le cadre dit « académique », mais funèbre quand même puisqu'il s'agit de prendre la place d'un mort auquel on rend hommage, tandis qu'un autre fait l'éloge de l'impétrant). En conséquence il n'est rien qui semble prédéterminer la forme de l'éloge, ou la renvoyer à tel ou tel genre particulier (théâtre / roman / poésie).

Certes, il se rapproche de l'élégie (laquelle semble n'avoir pas de « forme » spécifique au vingtième siècle, ni au dix-neuvième siècle d'ailleurs) et de l'épithaphe (dont la marque essentielle semble la brièveté). Il ne relève donc pas spécifiquement d'une opposition entre « poésie » et « roman » par exemple. Tout au plus peut-on dire que « l'éloge » relève de la poésie dans la mesure où l'« écriture » spécifique de tel ou tel éloge participerait de la poésie plus ou moins exprimée, plus ou moins évidente, plus ou moins visible (vers ou verset par exemple, mais la prose n'est pas non plus interdite, encore que la forme prose dès lors que le discours est assez long, empêche l'éloge de se fondre dans la forme « poème en prose » par exemple, et donc revient au discours académique tel que développé en particulier par la troisième république lors des distributions de prix ou autres récompenses académiques...).

N'est-ce pas, justement, le cas d'un des plus célèbres recueils du début du siècle, intitulé justement Éloges. Nous pourrions, au vu de ce seul titre, nous croire en droit d'étudier selon le registre funèbre ce livre. Cependant c'est se heurter, là, à l'idée, convenue désormais, que Saint-John Perse est le poète de la louange (au sens contemporain

du terme, à savoir n'ayant aucun lien avec la mort), et que la mort est quasi absente de son œuvre, même quand il utilise comme titre (et fondement de son œuvre, première pierre) un mot aussi signifiant qu'« éloge ». C'est pourquoi il n'est pas étonnant de relever, sous la plume de Mireille Sacotte, l'affirmation selon laquelle,

« en écrivant Éloges, poème et recueil, Saint-John Perse n'a pas choisi le paradoxe, il célèbre une enfance de prince dans une île enchantée (le mythe), l'enfance dans des îles sous le vent (les archétypes), son enfance à la Guadeloupe (le réel). Quelques rapports avec l'éloge funèbre en revanche mèneraient vite vers le faux sens. L'île est perdue, l'enfance lointaine et la « Berceuse » finale s'adresse à une infante défunte. L'écart entre l'ailleurs et l'ici, le passé et le présent est sans cesse interrogé : « sinon l'enfance qu'y avait-il alors qu'il n'y a plus ?... ». ³

Étonnante affirmation. D'emblée, cette universitaire de renom déclare que Perse, écrivain particulièrement sensible à l'histoire de la langue, sa précision, ne saurait utiliser la langue dans la totalité de ses acceptations. C'est oublier une donnée fondamentale, la présence directe et indirecte de la mort dans cette œuvre (et dont ensuite Saint-John Perse semble s'écarter, mais semble seulement).

³ Mireille Sacotte : Éloges de Saint-John Perse, pp 50-51, « Foliothèque », éd Gallimard, Paris, 1999.

« Il ne s'agit pas de pleurer ce temps, mais de le ressusciter au présent, et plus encore d'en percer les secrets et de les rendre actifs au sein de réalités nouvelles et hostiles. (...). Éloges n'est pas un éloge funèbre, mais la première forme paradoxale que donne à ce chant d'exil un poète de vingt-quatre ans »⁴, affirme, un peu plus loin, la même « critique ».

Voilà qui devrait rendre inutile (pire vaine, voire « stupide », puisque douée pour le faux-sens) toute lecture, dans le cadre d'un genre funèbre, d'Éloges. On ne peut s'empêcher cependant de relever la contradiction étonnante qui mine un tel discours puisque dans le même temps où Mireille Sacotte refuse le terme de funèbre, elle reconnaît, cependant, que les sujets principaux du poème relèvent de cela... Sans compter le choix d'une version discutable puisque provisoire (1911), d'Éloges, (au détriment de la version finale : 1925, puis 1975, décidée par l'auteur lui-même) et qui, intégrant La Gloire des rois, privilégie davantage la dimension de « louange » au sens le plus banal qui soit....

Résolument, néanmoins, et en raison même des falsifications énoncées ci-dessus, je persiste à penser qu'Éloges (au pluriel d'ailleurs, donc rien, a priori, n'interdit qu'un des sens « singuliers » du mot soit « funèbre ») est un livre pétri par ce qui n'est pas un paradoxe mais plus simplement l'essence même de l'éloge ordinaire, soit la louange de ce qui n'est plus... que cette absence résulte d'une mort réelle (et c'est alors la dimension funèbre de ce que l'on appelle le deuil) ou des pertes communes aux exilés (et c'est alors la tonalité seule qui relève du funèbre).

⁴ Ibid., p 51.

Posons d'abord les circonstances d'écriture d'Éloges. Il me paraît aberrant, quand bien même la critique littéraire se doit de ne considérer que le texte et rien que le texte, de faire « comme si » on ignorait tout de la biographie de Perse. Certes, celui-ci n'a pas hésité à la travestir dans son « La Pléïade », (et, dans ce cas, elle appartient à l'œuvre même, en énonce la « fiction », sous la forme d'un récit à la troisième personne) mais il reste quelques éléments incontestables, qu'il met en scène lui-même, tels que la mort du père : « 1907 : Mort subite, à Pau, du père. Devenu chef de famille, Saint-Léger Léger interrompt ses études à Bordeaux pour se consacrer aux siens, parmi de graves soucis matériels. Villégiaturant avec sa mère et ses sœurs dans les Pyrénées (vallée d'Ossau), il y écrit les premiers poèmes d'Éloges, qui seront publiés en 1911 à La Nouvelle Revue française. »

C'est donc bien sur l'horizon de cette mort que s'est élaboré Éloges : « Sinon l'enfance qu'y avait-il alors qu'il n'y a plus?... ». Mais le père justement, ce père qui hante le livre puisqu'il est assez facile, d'une certaine façon, d'identifier le « je » de « *Écrit sur la porte* » au « je paternel », celui que doit désormais assumer Perse, puisque c'est bien ainsi qu'il se « pose » dans le « La Pléïade » qu'il a organisé, orienté, travesti, rassemblant la totalité de son œuvre : tel qu'en lui-même, enfin, le Poète se construit un tombeau dont l'œuvre est l'épithaphe...

Quant on considère la structure du livre, on s'aperçoit que le premier texte, « *Écrit sur la porte* », renvoie à un je adulte bien proche de celui du père alors que le dernier est celui d'un enfant. Le volume « récite » ainsi une « régression » (encore que le terme de régression me paraît trop psychanalytique ici. Peut-être serait-il plus judicieux d'énoncer le terme de « retour vers » du locuteur dans son rapport à l'enfance).

Par la suite, dans « *Pour fêter une enfance* » daté de, justement, 1907, année de la mort du père, il est écrit, dans le dernier poème : « La barque de mon père, studieuse, amenait de grandes figures blanches : peut-être bien, en somme, des Anges dépeignés ; ou bien des hommes sains, vêtus de belle toile et casqués de sureau (comme mon père qui fut noble et décent).⁵ »

Et le passé simple renvoie bien l'existence de ce dernier à un passé révolu... Funèbre ne veut pas dire morbide... Éloges est bien un livre funèbre qui célèbre la figure tutélaire de l'enfance, à savoir les parents et la famille... Et morte, alors, la sœur aussi, comme l'indiquent et un poème et une note de la biographie (et que son cercueil sente bon n'enlève rien au caractère « funèbre »), morte aussi l'aïeule dont parle Éloges... Et morte, quoique, là, en un sens figuré (puisqu'elle n'est que « perdue » ou « passée »), l'île natale, l'enfance ; fêter, c'est rappeler ce qui n'est plus... Au sens religieux, la fête de quelqu'un tombe le jour où on célèbre le saint portant le même nom, saint par définition mort... Puisqu'il faut être mort pour être saint (et dois-je rappeler que le mot « éloge » a une étymologie religieuse également ?).

Ce qui est certain c'est qu'Éloges puisque pluriel, renvoie, entre autres, à la mort. Il ne s'agit donc pas de faire d'Éloges un livre de, ou sur, la mort, mais bien de poser le deuil et son écriture comme élément majeur du livre, d'autant que cet ouvrage fonde l'œuvre même de Perse... Penser l'œuvre de Perse sous le sens univoque et « commun » de « j'ai lieu de louer » c'est oublier qu'il célèbre le

⁵ *Éloges, suivi de La Gloire des rois, Anabase, Exil*, éd Poésie/Gallimard, Paris, 1960.

Il est intéressant de constater que le père apparaît lié au motif de la barque dont on sait le rôle dans tous les mythes funèbres... de Dante à Saint Brandan. Sans compter la mention des « Anges ».

« périssable » (ce qui va périr) aussi bien que le « péri » (ce qui a péri), et c'est pourquoi son œuvre débutant sur un deuil, sur les cendres d'un passé révolu à jamais, s'achèvera soixante ans plus tard sur « *la mort au masque de céruse* », mais c'est une autre histoire.⁶

Si le siècle commence ainsi sur un mouvement de louange qui n'oublie pas la mort, de fait il faut reconnaître l'affadissement évident du genre, qui n'existe plus alors que selon deux formes, soit le discours académique, soit la plate louange destinée à quelqu'un ou quelque chose et dont la mort semble s'être retirée... Pourtant je privilégierai deux textes majeurs à plus d'un titre et paradoxaux à leur manière...

Le premier est de René Char, Éloge d'une soupçonnée, paru en 1988 juste après la mort du poète... Titre contradictoire si on considère la dimension étymologique d'éloge. Comment allier le mort loué à la « suspecte » que semble évoquer le mot « soupçonnée » ? Louer une culpabilité... ou louer ce qui peine à exister ? à durer ? à survivre ?

Pourtant, il s'agit bien d'éloge au sens premier du terme, ne serait-ce que dès le premier poème, où Char « célèbre » la mort de Nicolas de Staël : « Staël est parti, sans un pas dans la neige en se sachant sur le sol de la mer, puis dans la bourre du chemin.⁷ ». Plus loin, sur la même page, il sera question également de Mandelstam (à

⁶ Histoire de l'organisation de l'édition du volume La Pléiade comme tombeau du poète, monument dédié à l'œuvre aussi bien qu'à la figure du poète. Travestir le périssable pour que demeure la figure « plus durable ». Il serait temps qu'une nouvelle édition de Perse en La Pléiade, tout en préservant sa visée « narcissique » ou « fantasmatique », sa « fiction », l'accompagne d'un savoir plus « exact », ou « critique ».

⁷ René Char : Éloge d'une soupçonnée, précédé d'autres poèmes, 1973-1987, p 177, éd Poésie / Gallimard, Paris, 1989.

l'imparfait, donc bien d'un mort, qu'il s'agit de « louer »). Et à la page suivante, cette affirmation :

« La terre des égards, n'y point croire trop longtemps. Il faut savoir que le deuil est à peu près constant sitôt la fête mise bas, démâtée. (p 178). »

Est-ce assez dire que cette « soupçonnée » a toujours partie liée avec la mort, que la poésie n'est rien sans l'ombre de la mort, par laquelle, ou sur laquelle, elle se déploie.

On me dira qu'il s'agit là des derniers textes d'un vieillard sachant qu'il lui reste fort peu de temps à vivre, certes, mais ce deuil n'est pas de lui, ce deuil est d'autrui, des poètes élus qui disparurent et ne laissèrent plus, à leur héritier, que l'espérance de soupçonner l'existence de la poésie... La poésie, dès lors, est ce « combat » qui « commencerait alors entre le vide et la communion » (p 181). L'éloge est bien cela : travail du deuil qui célèbre et déplore, simultanément suspendu entre la perte et l'acquis.

Et c'est bien également, la voie (ou voix ?) que suit, quelques années plus tard, Guy Goffette dans Éloge pour une cuisine de province⁸.

L'intérêt de cet ouvrage est de rejoindre, en apparence du moins, les « éloges » de Perse, puisqu'il s'agit bien de célébrer les lieux perdus de l'enfance... Il s'agit bien de louer un espace « maternel » où l'enfant fut heureux... parmi les choses, et non séparé d'elles.

Cependant, certains textes participent eux aussi, ou eux encore, de cette dimension funèbre ou endeuillée de l'éloge... Il s'agit, principalement, de la partie intitulée : « *dilectures* », à travers

⁸ Éd Champ Vallon, 1988. Réédité en Poésie / Gallimard, en 2000.

laquelle Guy Goffette rend hommage à un certain nombre d'écrivains morts... Nous sommes donc, là, dans la thématique de l'éloge académique, ainsi que dans l'écriture du deuil, puisqu'il s'agit de rendre hommage à un mort, Perros, ou Hölderlin, Mandelstam ou Pessoa... Il s'agit aussi d'établir des filiations, d'indiquer en quoi le mort a donné au vivant, à la voix du vivant, quelque héritage. Ce faisant, l'éloge devient la ligne principale de la poésie puisqu'il en est la mémoire, et il ne faut jamais oublier que la poésie est fille de mémoire...

Parler des morts, c'est rendre la parole aux morts exactement comme le fit Perse au début d'Éloges rendant, d'une certaine manière, parole à son père... Écrire le deuil dans l'éloge revient à établir un lien entre passé et futur... Il ne s'agit pas de se débarrasser de la mort, comme le voudraient tant de gens communs comme de critiques contemporains, mais bien de permettre que le lien perdure entre les morts et les vivants, que le mort saisisse le vif non pour le paralyser mais pour lui transmettre le témoin, cette soupçonnée que suspecte tout poète dès lors qu'héritée de ceux qui l'auront influencé.

Il reste ceci à souligner sur le plan de la forme... Éloges de Saint John Perse est écrit en versets, Éloge d'une soupçonnée mélange vers et prose, Éloge pour une cuisine de province est plutôt du côté d'un vers libre (parfois fort long, et débordant la ligne, quoique placé en retrait) marqué cependant par l'impair... L'éloge relève donc davantage d'un genre « thématique » que d'une donnée formelle... Motivé par une référence, il n'obéit à aucune forme spécifique (si l'on excepte la prose dans le discours académique ou le « discours funèbre » tel que celui prononcé par Malraux à propos de Jean Moulin, lequel est à son tour fort proche des « sermons » de Bossuet comme

celui prononcé pour Henriette d'Angleterre...). D'entrée, on se doit de le constater, les frontières entre les genres du deuil sont formidablement poreuses. L'« éloge » en poésie participe de cette porosité, et en exhibe la particularité.

B. Conort.

MCF, Université Paris-Ouest, Nanterre, La Défense.

Extrait d'un livre à paraître intitulé Formes et genres du funèbre,

juin 2007.